Ministère de l'Agriculture, de l'Elévage, de la Peche, et des Ressources Halieutiques

Ce Ministère est responsable de l'Agriculture, de la lutte contre la désertification et de l'Elévage. C'est aussi le point focal de la sécurité alimentaire pour le gouvernement de Djibouti. C'est donc un acteur incontournable pour la réduction des risques liés aux sécheresses.

Ministère de l'Eau

Le Ministère de l'Eau est responsable de la construction et la maintenance des infrastructures d' Eau en milieu rural. Il a un rôle clé dans la lutte contre la soif et est donc un acteur incontournable dans la réduction des risques liés à la sécheresse.

Des nombreuses agences des Nations-Unies et des nombreux partenaires au développement sont actifs dans la gestion des risques des catastrophes à Djibouti dont le PNUD, le PAM, l'UNICEF, la FAO, JICA, l'OMS, l'UE, USAID, IGAD, la Banque Mondiale ainsi que des partenaires bilatéraux comme les ambassades ainsi que des ONG nationales et internationales. Ces partenaires du gouvernement interviennent aussi bien sur les aspects institutionnels, techniques ou au niveau des communautés pour la réduction des risques de catastrophes ou bien sur la réponse.

II. STRATEGIE

L'objectif du projet est d'améliorer les capacités de préparation et de réponse du gouvernement de Djibouti pour minimiser les pertes des éventuelles prochaines sécheresses et des prochaines inondations. Le projet, à travers le ciblage de différentes catégories d'acteurs de la GRC a l'intention de promouvoir une culture de prévention et de préparation. Les interventions du PNUD vont chercher à résoudre les problèmes d'écarts de capacités stratégiques en même temps que la complémentarités avec les efforts des auters acteurs de la GRC à Djibouti. La sélection des aléas, les institutions partenaires et les interventions sont faites de telle façon à éviter la duplication avec les efforts des autres organisations et les interventions seront placées au niveau stratégiques afin de rendre capable le gouvernement de Djibouti pour une préparation effective et une réduction des risques. La stratégie sera organisée autour de cinq piliers. La stratégie proposée va cibler les sécheresses et les inondations comme les aléas les plus importants pour différentes interventions. Les sécheresses successives ont affecté les populations rurales cette dernière décennie et ont entrainé des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire. En ce qui concerne les inondations, même si un travail important a été réalisé jusqu'à présent avec l'installation d'un système de surveillance de l'Oued d'Ambouli, cependant il y'a un écart de capacité évident au niveau institutionnel pour assurer un suivi des inondations, une formulation des messages et une communication aux communautés les plus à risque et une assurance de la réponse.

- Le premier pilier de la stratégie sera de rendre opérationelle l'institution nationale point focal de la gestion des risques, le Secrétariat Exécutif de la gestion des risques de catastrophes. Cela est critique si on veut assurer de manière effective la préparation et la réponse et aussi améliorer la coordination interministérielle, avec les organisations internationales et les autres partenaires. Ce pilier va permettre également la clarification des rôles des différents acteurs pour les différentes phases de la gestion d'une catastrophe ou d'un risque de catastrophe.
- Le second pilier de la stratégie du PNUD va cibler le développement des capacités techniques pour les ministères et les départements pour la réduction des risques de catastrophe et aussi sur les capacités essentielles sur la préparation aux catastrophes, les réponses et le recouvrement. Il est prévu que le développement des capacités techniques va permettre aux différents départements de devenir plus performants dans leurs rôles de façon effective mais aussi d'intégrer la GRC dans leurs interventions de développement.
- Etant donné que les ressources financières de Djibouti vont probablement rester faibles dans les années qui viennent (le pays est classé au 165ème rang pour l'IDH) et que le pays va compter sur l'aide internationale, il est important également que les agences

internationales et autres ONG présentes dans le pays profite des formations qui seront mises en place en matière de réduction des risques.

- Le quatrième pilier va porter sur l'amélioration de l'alerte précoce aux sécheresses et aux inondations. Cela va contenir : i) installation d'infrastructures pour la surveillance de la sécheresse, ii) amélioration des capacités techniques et institutionnelles pour l'analyse des données météorologiques, iii) développement des capacités pour la formulation des messages d'alerte, et iv) développement des capacités pour la diffusion des messages d'alerte.
- Le cinquième pilier qui est d'une importance capitale consiste en l'introduction d'interventions pilotes sur la réduction des risques de sécheresse et d'inondations à travers basé sur la gestion communautaire. L'intervention d'initiatives pilotes va aider dans la formulation de bonnes pratiques locales dans la réduction des risques de catastrophe. De telles bonnes pratiques pourraient être utilisées pour orienter les décideurs politiques et les partenaires internationaux pour une plus large duplication dans d'autres parties du pays.

Les institutions qui seront ciblées par ce projet en priorité sont : le SEGRC, le Comité Technique intersectoriel (CTI) pour la gestion des risques de catastrophe, le Comité Interministériel, la Météorologie Nationale, le Ministère de l'Eau, le Ministère de l'Agriculture et le CERD. Le Ministère de l'Intérieur sera l'agence d'exécution du projet étant donné que le Ministère abrite le SEGRC.

Tous les autres membres du CTI et du Comité Interministériel seront ciblés pour les formations en GRC. Les ONG locales et plus particulièrement les associations de femmes seront ciblées également. Les agences du système des Nations-Unies seront également ciblées par les formations notamment en matière de réponse étant donné que bon nombre d'agences interviennent dans le pays.

Les résultats clés attendus du projet sont:

Produit1 : Le SEGRC est renforcé pour une meilleure coordination de la préparation et de la réponse face aux catastrophes;

Le premier produit va se focaliser sur l'opérationnalisation des institutions clés responsables de la gestion des risques de catastrophe à Djibouti. Cela inclut le Comité Inter-Ministériel pour la gestion des risques, le Comité Technique Intersectoriel (CTI), le Secrétariat Exécutif pour la gestion des risques de catastrophes et les comités régionaux en charge de la GRC. Après renforcement de leurs capacités par le projet, il est espéré que ces institutions vont améliorer la coordination intersectorielle et garantir de manière effective la préparation et une réponse adéquate ainsi que le relèvement après les catastrophes.

Dans l'objectif d'opérationnaliser les CTI et le CIM, le projet va travailler avec le SEGRC pour tenir des réunions régulières de ces deux comités. Les deux comités seront encouragés à mettre au jour de leurs discussions les thèmes de la préparation et de la réponse.

Pour arriver à ces résultats, le projet va appuyer le SEGRC par le recrutement de 7 staff techniques dont 5 seront déployés dans les cinq régions du pays (un staff technique par région).
Le staff qui sera placé dans les régions sera responsable de l'opérationnalisation de la préparation et de la réponse face aux catastrophes au niveau régional. Les points focaux régionaux seront placés au niveau des préfectures et travailleront sous l'autorité du SEGRC et du préfet mais en étroite collaboration avec les conseils régionaux et la société civile.
Au niveau central (Djibouti-ville), le projet va déployer un expert national spécialiste des alertes précoces et de la communication en matière de gestion des risques ainsi qu'un expert international spécialiste de la gestion des risques. L'expert international sera chargé de fonctionnaliser le SEGRC. Il sera en charge de développer les termes de référence des différentes réunions des deux comités (CTI et CIM). Il sera également en charge de développer les termes des références de différents experts consultants qui seront recrutés sur base temporaire dans le cadre de ce projet; il s'agit notamment des experts qui seront contractés par le projet pour

concevoir les différentes formations et simulations. Les termes de référence spécifiques à ces différents postes sont contenus dans les annexes de ce document de projet. Le projet va prendre en charge les paiements des salaires des experts nationaux pendant une période de deux années et pour une période d'une année pour l'expert international. Il est entendu que la contrepartie nationale du projet va intégrer dans le budget national les paiements de ce staff national après la fin du projet afin de garantir la durabilité des actions du projet. Cela permettra également de conserver les capacités développées pendant le projet au sein du SEGRC.

Un minimum de matériel informatique sera également fourni au SEGRC pour l'installation de ce nouveau staff comme des ordinateurs, des imprimantes et des scanners, des fournitures, téléphone et internet.

Produit 2: Les capacités techniques des ministères, des ONG, des conseils régionaux et des agences de l'ONU sont renforcées;

Le renforcement des capacités techniques des ministères, des ONG et des Conseils régionaux est essentiel afin de promouvoir des stratégies effectives pour la réduction des risques de catastrophes. Des formations courtes durée et intensives et des simulations seront organisées pour les ministères membres du CTI et du CIM, les agences des nations-unies, les ONG et les Conseils régionaux. Il est escompté que la formation d'un grand nombre d'officiels de toutes ces institutions va contribuer de façon importante à améliorer le système pour la préparation et la répnse aux catastrophes. Les formations et les simulations vont couvrir les thèmes suivants:

.

Thème	**Methodologie**	**Durée en nombre de jours**	**Nombre d'évenements**	**Nombre de bénéficiaires**
Coordination des catastrophes	Simulation	2	3	90
Gestion de l'information	Simulation	2	3	90
Evaluation des besoins post-catastrophes	Simulation	3	3	90
Réponse aux inondations	Simulation	2	3	90
Réponse à la sécheresse	Simulation	2	3	90
Réponse aux tremblements de terre	Simulation	2	3	90
Evacuation des communautés	Simulation	1	3	90
Secours et premiers secours (inondations, accidents, feux)	Formation	4	3	90
Relevement après catastrophe	Formation	4	3	90
Réduction des risques face aux inondations	Formation	3	3	90
Réduction face à la sécheresse	Formation	3	3	90
Formation des formateurs	Formation	3	3	90
Total			**36**	**1080**

Produit 3: Un système d'alerte précoce à la sécheresse et aux inondations est mis en place pour une réponse;

Un système efficace d'alerte précoce à la sécheresse et aux inondations pourrait réduire de façon significative les pertes en vie et les pertes et dommages matérielles. Plus particulièrement pour un aléa qui a une durée d'installation lente comme la sécheresse, un système d'alerte précoce pourrait permettre une évaluation des différentes phases de la sécheresse et donc la mise en place d'actions adaptées à chaque phase. Le projet prend bien note que le pays s'est engagé récemment dans le processus IPC qui permet de caractériser les différentes phases de la sécurité alimentaire en collaboration avec la FAO et d'autres partenaires.
Le projet compte intégrer le système IPC dans un système plus large d'alerte précoce aux différents types de sécheresse. Le système IPC sera un des éléments de ce nouveau système qui se situe à un niveau institutionnel.
EN 2009, l'USAID a aidé le gouvernement de Djibouti à installer des infrastructures de suivi du niveau de l'Oued d'Ambouli qui a toujours représenté un grand risque pour la ville de Djibouti. Dès lors, la capacité physique du gouvernement en matière de prévention des inondations a considérablement augmenté. En revanche en matière de surveillance des sécheresses, le pays ne dispose pas d'un réseau météorologique adéquat et manque donc cruellement de capacités de prévention des sécheresses. Le département national de météorologie est seulement capable de suivre les conditions météorologiques de la ville de Djibouti.
Le projet va travailler avec le gouvernement pour le renforcement des capacités du département de météorologie nationale. Le gouvernement a déjà émis un décret qui transforme ce départment en agence nationale de météorologie. Le projet financé par le GFDRR va financer cinq stations météorologiques au profit du département de météorologie. L'actuel projet va financer un réseau additionnel de stations météorologiques afin de permettre au département de météorologie une couverture plus importante du pays. Du point de vue du renforcement institutionnel, le projet va déployer un expert international au niveau de la météorologie nationale pour aider à la trasnformation en agence météorologique dans le but que cette agence fournisse des informations précises et actualisées sur les conditions météorologiques au SEGRC.

Un Comité pour les Alertes Précoces aux catastrophes (CAPC) sera établi pour s'assurer de l'émission d'alertes précoces à tous les acteurs et aux communautés. Le Comité sera composé d'experts techniques de différents ministères et départements du CERD, de la météorologie nationale, du Ministère de l'agriculture, du Ministère de l'Eau, du Ministère de l'Environnement, du Croissant-Rouge Djiboutien ainsi que l'UNFD. Le SEGRC va présider ce Comité. Pour émettre des alertes, le Comité va utiliser les données issus du CERD et de la météorologie nationale ainsi que des informations collectées auprès des communautés les plus vulnérables notamment en ce qui concerne les sécheresses. Le Comité va définir un ensemble d'indicateurs qui seront uilisés pour collecter des informations issues des communautés sur les phases clés de la sécheresse, sur l'eau (niveau des nappes, des retenues), sur l'état du couvert végétal (en utilisant des images satellites et des informations issues du terrain), l'état de santé du bétail et sur les prix de la nourriture sur le marché. En utilisant une combinaison de tous ces éiements, le Comité va émettre des bulletins d'alerte en direction des communautés mais également en direction des décideurs politiques. En ce qui concerne la sécheresse le système IPC pourrait a priori être suffisant pour caractériser les phases de la sécurité alimentaire en milieu rural et le projet va encourager à l'adoption du système IPC par le CAPC afin de garantir l'appropriation nationale. Le SEGRC va organiser les réunions du CAPC.

Le staff de la météorologie nationale ainsi que les membres du CAPC seront formés à l'utilisation et l'interprétation des données météorologiques et à l'émission des alertes précoces.

Thème	**Cible**	**Nombre de jours**	**Total des évenements**
Suivi de la météo, interprétation des données et prévision	Météorologie nationale	3	2
Suivi d'indicateurs de sécheresse et collecte des données auprès des communautés	Staff des ministères qui sont sur le terrain (points focaux des ministères dans les régions)	3	3

Interprétation des données sur la sécheresse, émission d'alertes	Points focaux des ministères membres du CAPC	3	3

Des procédures standards d'opérations (PSO) seront préparées pour définir les fonctions du CAPC, le rôle des médias ainsi que les actions que doivent prendre les organisations qui recevront les alertes.